

Morts au travail : le scandale s'amplifie

Vendredi 21 novembre au soir juste avant le week-end, la caisse nationale d'assurance maladie a publié les chiffres des morts imputables au travail qui ne doivent pas passer inaperçus. Car le scandale s'aggrave: 764 morts sur les lieux de travail en 2024, 5 de plus qu'en 2023, s'y ajoutent 318 morts pour accidents de trajets et 215 morts des suites de maladies professionnelles. Soit un total de 1297 décès.

Même en augmentation, ces chiffres sont notoirement sous-évalués, n'y figurent pas :

- les morts dans la fonction publique, chez les agriculteurs, ou parmi les auto-entrepreneurs forcés comme les livreurs à vélo ;
- un grand nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) notoirement sous déclarés, au point que chaque année le compte ATMP verse plus d'un milliard de compensation à l'assurance maladie ;

Dans le détail, les chiffres explosent chez les jeunes, les plus exposés du fait de la précarité, de la sous-traitance et du manque de formation à la sécurité des nouveaux arrivants.

Nouveauté lugubre: les accidents du travail et maladies dont sont victimes des femmes ont augmentent de 26% depuis 2000 pendant que la CNAM note une baisse (officielle) chez les hommes. **La CGT l'affirme sans cesse, on sait ce qu'il faut faire, comme lorsque les caméras étaient pointées sur les chantiers des JOP :**

- rendre publique les morts chaque fois que cela est connu ;
- développer la prévention, notamment en rétablissant les commissions hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) donnant des moyens de contrôle aux représentant.es des salarié.es ;
- augmenter les moyens de l'inspection du travail et de l'URSSAF ;
- responsabiliser les donneurs d'ordre dans la chaîne de sous-traitance

Et y rajouter :

- la recherche des responsabilités pénales lors des accidents
- la lutte contre l'invisibilisation des ATMP des métiers féminisés, comme dans la propreté et le soin
- l'amplification de la recherche sur les risques dûs à toutes les expositions (produits chimiques, dégâts environnementaux, risques psychosociaux...)

La CGT ne s'habitue jamais, elle sera toujours au côté des accidentés.es et de leurs proches: interpellons solennellement le ministère du travail pour que cesse le scandale et les larmes de crocodiles qui suivent les accidents et précèdent l'oubli, pour qu'une véritable politique de prévention soit enfin mise en place.

Montreuil, le 25 novembre 2025